

Image not found or type unknown



Donation d'un étranger (us) à un français

Par **Calixte**, le **04/12/2008** à **13:48**

Bonjour, rnrnJe vous présente la situation:rnrnUn ami de famille américain souhaite faire une donation d'un bien immobilier à mon fils. Ils n'ont aucun lien de parenté.rnCette personne étant souffrante, elle est dans l'incapacité de se déplacer (elle réside actuellement aux usa, au nouveau mexique).rnrnVoici donc mon mes questions:rnrn1) Quelle est la démarche a effectuer pour réaliser cette donation, sachant que cette personne vit donc aux usa, et qui plus est, ne peut pas se rendre dans un consulat français (le plus proche est à 2 heures de vols).rnrnrnMerci beaucoup pour votre aide et pour toutes informations relative a cette situation.